

Le retrait de Kabila entrouvre la porte d'une ère nouvelle au Congo

La désignation d'un dauphin est une ouverture vers une transition démocratique en RDC. Mais le pas n'est pas encore franchi. Des obstacles demeurent. La Belgique a peut-être un rôle à jouer.

Le Congo traverse une accalmie depuis que Joseph Kabila s'est retiré de la course au pouvoir. «La désignation du dauphin du Président a apaisé les esprits», dit un Kinois. Un sentiment fragile de libération s'est emparé du pays continent. Va-t-il perdurer? «Les gens attendent la suite, l'acceptation ou le refus des candidats par la commission électorale indépendante. Et c'est là que les ennuis peuvent commencer.»

Tout le monde n'est pas heureux, loin de là. L'un des favoris à la présidentielle, Moïse Katumbi, n'a pu rentrer au pays pour déposer sa candidature. Le puissant homme d'affaires katangais réclame le droit de s'inscrire, malgré l'expiration du délai fixé au 8 août. «J'ai été frappé par le nombre de policiers déployés aujourd'hui en ville. Les autorités craignent une marche des partisans de Katumbi, qui tenteraient d'aller à la rencontre du Président d'Afrique du Sud en visite, explique cette source, mais les espoirs de Katumbi sont vains, je pense.»

Le geste de Joseph Kabila, libérateur pour les Congolais, éloigne cette fatalité voulant que le Congo soit dirigé par des dictateurs ou une monarchie républicaine asservis à des forces économiques maintenant un fond d'instabilité dans le pays pour mieux en tirer les richesses. Il entrouvre une porte sur une ère nouvelle, sans que le pas en ait été franchi.

L'Europe, les Etats-Unis, les pays voisins et la société civile congolaise applaudissent la décision du Président de la RDC. «La Belgique se félicite que le président Joseph Kabila renonce ainsi à un troisième mandat, comme le stipulent la Constitution et l'Accord de la Saint-Sylvestre de décembre 2016», a réagi le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR).

Un préalable pour des élections libres

«Il faut saluer cette décision. Le président Kabila se range dans l'ordre constitutionnel. C'est un préalable pour des élections libres et pour que l'on donne le pouvoir au peuple, explique le député européen Louis Michel (MR). Il faut aussi souhaiter que les conditions d'une élection légale soient réunies. Mais je n'ai pas de craintes à exprimer. Je prends acte.»

La Cenco, représentant l'Eglise congolaise, se réjouit. Depuis l'annulation des élections prévues en décembre 2016, elle a mis la

pression sur Joseph Kabila pour qu'il se retire. Mais elle insiste pour que «le gouvernement congolais s'engage à promouvoir un scrutin inclusif et apaisé».

Dans une note obtenue par L'Echo, l'épi-

scopat congolais souligne plusieurs difficultés persistantes. Il constate «un refus d'accréditer les observateurs» électoraux, ce qui est «une entorse grave pouvant discréditer la légitimité internationale des autorités qui seront issues des scrutins». La Cenco est préoccupée par l'absence de consensus autour des 35.000 machines à voter importées de Corée du Sud, les millions d'électeurs enrôlés sans

«Le fait de désigner comme candidat du parti l'homme qui a organisé la répression est un signal que la suite ne sera pas la grande fête de la liberté d'expression.»

EMMANUEL KLIMIS

CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS

empreintes et l'absence de publication des fichiers électoraux. Elle s'inquiète aussi de voir les candidats Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba exclus du scrutin par la commission électorale (Ceni), même si pour ce dernier, l'inscription a été possible.

Cette éviction passe mal. «Il y a un gros problème: comment régler le cas de Moïse Katumbi? Ce serait dommage pour la dynamique démocratique qu'il soit exclu du scrutin, dit Louis Michel. J'espère qu'il y aura une solution à cela. Je ne crois pas qu'il soit raisonnable que ni Katumbi, ni Bemba d'ailleurs, soient exclus de la présidentielle.»

Des incertitudes demeurent

Des incertitudes pèsent sur le scrutin. Le choix du dauphin, Emmanuel Ramazani Shadary, n'est pas de nature à rassurer. L'ancien ministre de l'Intérieur et de la Sécurité fait l'objet de sanctions de l'Union européenne pour la répression sanglante de marches en 2017. Pourtant, l'Europe s'est félicitée de cette décision, jugeant, selon une source européenne, qu'à ce stade, «c'est un moindre mal».

«Le retrait de Kabila est une bonne surprise. Mais le fait qu'il ait désigné Shadary n'est pas la garantie que cela se passe au mieux, indique Emmanuel Klimis, chercheur à l'Université Saint-Louis de Bruxelles. Ce choix relève plus d'un rééquilibrage interne de la majorité que d'une réponse aux pressions internationales. Le fait que l'on désigne comme candidat du parti l'homme qui a organisé la répression est un signal que la suite ne sera pas la grande fête de la liberté d'expression.»

Le retour de Jean-Pierre Bemba est l'autre surprise de la présidentielle. «Son acquit-

tement fut un coup de tonnerre, personne ne s'y attendait. Il a de sérieuses chances de faire de l'ombre, mais il reste un candidat incertain, on ne sait pas d'où il sort», poursuit Emmanuel Klimis. Il n'est pas exclu que Bemba ait été approché par la majorité pour se retirer de la course au pouvoir.

L'autre candidat de l'opposition, Félix Tshisekedi, a été adoubé par les proches de son père. Il a construit sa candidature durant plusieurs années et paraît hermétique aux promesses qui viendraient du clan Kabila.

Ces deux opposants partent favoris. Aucun des 23 autres candidats inscrits ne fait le poids contre eux, bien que Shadary n'ait été repris dans aucun sondage à ce jour. Leur talon d'Achille est la division géographique et idéologique. Rejoints par Vital Kamerhe, le troisième candidat crédible de l'opposition, ils songent à présenter un candidat unique. La stratégie serait utile face à une majorité ayant fini par s'entendre, après de longues incertitudes, sur le nom du successeur de Kabila.

Le rôle de la Belgique

La RDC avance, à petits pas, vers une transition démocratique pacifique. «L'acte politique de Joseph Kabila doit être interprété comme la volonté significative d'avancer vers la démocratie et d'enclencher un cercle vertueux», affirme Louis Michel. Pour autant que les élections aient lieu. «On peut toujours imaginer, même si cela est de moins en moins probable, que les élections soient à nouveau reportées, de six mois en six mois, pour des raisons logistiques», dit Emmanuel Klimis.

La transition sera-t-elle pacifique? La stabilité au Congo est encore une valeur volatile. Cette semaine, de nouveaux affrontements ont eu lieu entre deux groupes armés à Masisi, dans le Nord Kivu. Douze civils ont été tués. La population de l'est, ensanglantée par de fréquents massacres, crie depuis vingt ans son besoin de protection. Régulièrement, la société civile dénonce «le gouvernement qui ne fait rien».

Bien qu'elle reste discrète sur cette question, la Belgique conserve un rôle estimable dans ce processus de transition. Fut-ce parce qu'elle occupera, à partir de 2019 et pour deux ans, un siège au Conseil de sécurité des Nations unies. «La légitimité de la Belgique à ce poste est basée, en grande partie, sur son influence dans la région des Grands Lacs», indique Emmanuel Klimis. Il se dit qu'en 2008, alors que la Belgique occupait ce poste, aucune décision ne se prenait à propos de la RDC sans entendre l'avis de la représentation belge à l'ONU.

«L'acte politique de Joseph Kabila doit être interprété comme la volonté significative d'avancer vers la démocratie.»

LOUIS MICHEL

DÉPUTÉ EUROPÉEN (ALDE, MR)

Un retrait exemplaire en Afrique

La décision de Joseph Kabila est unique dans l'histoire du Congo. Depuis son indépendance de la Belgique le 30 juin 1960, aucun chef d'État n'a quitté le pouvoir pacifiquement. Les Congolais voient aujourd'hui une lumière percer cette fatalité.

Le dictateur Mobutu Sese Seko s'est accroché durant 31 ans et 5 mois à la présidence du Zaïre, pour le plus grand bonheur de ses partenaires politiques et en affaires. Mais pour le plus grand malheur d'un peuple exsangue. Lorsque le Léopard de Kinshasa s'enfuit au Maroc pour y trépasser, sa fortune personnelle est estimée à six milliards de dollars par l'Office des Nations unies contre le Crime et la Drogue (Unodc), la moitié de la dette publique du Congo. Son peuple, lui, vit avec un dollar par jour.

Laurent-Désiré Kabila, après avoir chassé son vieil ennemi Mobutu en 1997, a entrepris avec la même ferveur de s'accrocher au trône. Son règne durera trois ans à peine. Mzee («de vieux»), isolé politiquement, sera abattu par un homme de sa garde rapprochée, 40 ans jour pour jour après l'assassinat de Patrice Lumumba, pour des motifs encore obscurs aujourd'hui. Il aura eu le temps de rendre au pays son nom, le Congo.

Son fils, Joseph Kabila, est au pouvoir depuis 17 ans. Il aurait dû se retirer en décembre 2016, mais des «problèmes logistiques» ont prolongé son mandat.

Sa décision de partir, conformément à la Constitution, tranche avec les pratiques de l'Afrique centrale. *«Pourquoi devrait-on avoir des craintes à propos de cette décision? C'est trop rare de voir un pays africain se ranger dans l'ordre constitutionnel»*, dit Louis Michel.

Au Rwanda, le président Paul Kagame, au pouvoir de puis 18 ans, en est à son troisième mandat, après avoir

modifié la Constitution pour être réélu. Artisan de la reconstruction du pays, après le terrible génocide de 1994, il ne semble pas avoir l'intention de s'en aller. En janvier dernier, il a été élu président de l'Union africaine.

Au Burundi, Pierre Nkurunziza occupe la présidence depuis douze ans. Malgré la Constitution de son pays, il décide en 2015 d'exercer un troisième mandat. Il a annoncé en juin dernier qu'il ne serait pas candidat en 2020. Une partie de la presse burundaise le soupçonne de vouloir rétablir la monarchie.

Le président Sassou-Nguesso dirige la petite République populaire du Congo depuis vingt ans. En 2002, il instaure un régime présidentiel. En 2015, il fait sauter les verrous constitutionnels, l'âge et le nombre de mandats lui interdisant de se présenter. À 74 ans, il en est à son troisième mandat présidentiel.

Yoweri Museveni, le président de la République d'Ouganda, âgé de 73 ans, est en poste depuis 32 ans. En 2005, il fait gommer de la Constitution toute restriction qui l'empêcherait de se présenter.

Ailleurs en Afrique, beaucoup de chefs d'État se sentent aussi pris de vapeurs monarchiques (Abdelaziz Boutefflika en Algérie, Faure Gnassingbé au Togo, Omar Guelle à Djibouti, Idriss Deby Itno au Tchad, Paul Biya au Cameroun...). Au Zimbabwe, Robert Mugabe a fini par démissionner après 37 ans de pouvoir. **v.g.**

«C'est trop rare de voir un pays africain se ranger dans l'ordre constitutionnel.»

LOUIS MICHEL
DÉPUTÉ EUROPÉEN (ALDE. MR)